



Saint-Gilles commerçante

Le mot du bourgmestre



Notre commune connaît une importante activité économique. Sièges de grandes entreprises, bureaux d'avocats et d'architectes, sociétés de services, médias, brasseries, hôtels, horecas et autres font d'elle l'une des plus attractives et dynamiques ! En plein renouveau, le secteur horeca fait depuis toujours notre fierté. Toutes les cuisines du monde s'y côtoient et celle de demain s'y prépare.

Ce développement économique ne peut se faire à la seule initiative du privé. Il doit s'inscrire dans un projet de ville au bénéfice de chacun. Notre projet se déploie depuis plusieurs années autour d'axes forts : proximité, commerces indépendants de qualité – pour tous ! –, cohésion sociale, espace urbain, propreté et sécurité, même si les défis à relever dans ces domaines restent nombreux.

Un des moteurs de notre développement économique est la Régie foncière communale, connue pour ses logements mais moins pour ses rez-de-chaussée commerciaux loués

à prix abordables à de jeunes commerces indépendants pour diversifier l'offre de proximité. C'est grâce à la maîtrise du foncier qu'à Saint-Gilles nous avons limité l'uniformisation commerciale de bon nombre de centres-villes et gardé le charme unique de nos quartiers.

Un autre défi de notre développement économique est la rencontre de l'offre et de la demande en matière d'emploi. Nos dispositifs d'aide à l'emploi s'efforcent chaque jour de promouvoir l'accès à l'emploi des habitants, dont les talents doivent être mis en valeur par les entreprises présentes à Saint-Gilles.

Des initiatives telles que l'épicerie sociale et la recyclerie sociale, encore trop peu connues, s'inscrivent dans le développement de l'économie sociale que nous voulons soutenir pour les habitants en difficultés. Car les difficultés ne manquent pas. Avec d'abord la crise énergétique, qui touche commerçants et habitants. Pour les premiers, des initiatives ont

été prises pour les informer au mieux et les guider dans leurs démarches. Pour les seconds, la commune a mis en place avec le CPAS un guichet énergie. Il vous accueille à l'hôtel de ville le mardi après-midi et le jeudi matin au service des affaires sociales, dont voici les coordonnées : affaires-sociales1060@stgilles.brussels ou **02/ 5361748**.

L'horeca, grand acteur du dynamisme saint-gillois que bien des communes nous envient, a remplacé l'industrie comme activité économique pourvoyeuse d'emplois. Réjouissons-nous en tout en veillant à la tranquillité des habitants grâce à davantage de concertation avec le secteur.

Il convient de soutenir avec cohérence tous les facteurs porteurs du développement économique saint-gillois, afin que la richesse produite le soit au bénéfice de toutes et tous !

Jean Spinette
Bourgmestre

www.stgilles.brussels
 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)
 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)

Éditeur responsable :

Jean Spinette,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication :

02/536 03 84

contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

Saint-Gilles commerçante



“ C’est à Saint-Gilles qu’on dénombre le plus de cafés et restaurants par habitant. ”

Avec plus de 1400 commerces répartis sur 2,25 km², notre commune a la plus forte densité commerciale au km². Nous avons la chance de compter un grand nombre d’artisans, de boucheries, boulangeries, librairies indépendantes... C’est à Saint-Gilles qu’on dénombre le plus de cafés et restaurants par habitant de toute la Région bruxelloise et c’est aussi la deuxième commune avec le plus d’hôtels.

Le service Développement économique a pour mission d’informer et d’accompagner les commerçants et indépendants saint-gillois dans leurs démarches administratives et leurs projets. Il met en place différentes actions : appel à projets, aides pour



faire face aux crises sanitaire (avec notamment en 2021 une prime Covid) et énergétique, et prend également des mesures d’encouragement à la transition écologique. Il développe par ailleurs des analyses et études garantissant une connaissance fine

du secteur et des stratégies globales en faveur du développement économique. Plusieurs de ces actions sont menées en collaboration avec l’asbl communale *Entreprendre à Saint-Gilles*, présidée par l’échevin du Développement économique.

Les marchés

Faire ses courses au marché plutôt que dans une grande surface est une expérience riche en rencontres. C'est aussi une manière de lutter contre le suremballage. Trois marchés dynamisent nos quartiers :

Le marché du Parvis (du mercredi au dimanche)



© Les carnets de Normann

Créé en 1865, c'est LE marché historique, en plein cœur de Saint-Gilles. On y trouve des aliments mais aussi fleurs, vêtements, quincaillerie... Le réaménagement en cours de la place Marie Janson est l'occasion d'une réflexion sur l'organisation du marché, sa disposition et son fonctionnement, en lien avec le quartier.

Le marché Van Meenen (le lundi de 12h à 20h)



Créé en 1985, c'est un marché convivial qui propose une offre non alimentaire et alimentaire de qualité, notamment des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique et des produits locaux. Il fait bon s'y retrouver pour manger à l'un ou l'autre food truck ou prolonger la soirée autour d'un verre.

Le marché du Midi (le dimanche de 8h à 14h)



Créé en 1874, c'est l'un des plus grands marchés d'Europe ! Si les deux guerres mondiales et les travaux de la jonction Nord-Midi en ont parfois interrompu l'organisation, il se tient désormais chaque dimanche autour de la gare, quelle que soit la météo. On vient de loin pour profiter de prix imbattables sur les fruits, légumes, épices, vêtements... et sur un vaste choix de plantes d'intérieur et d'extérieur.

L'échevinat et le service du Développement économique mettent en place un programme de réduction des déchets plastiques à usage unique sur les marchés. Un processus participatif est en cours avec les food trucks des marchés du Parvis et Van Meenen pour passer à l'**utilisation généralisée de contenants réutilisables**.

Des actions de sensibilisation et de répression ont aussi été menées sur le marché du Midi pour en finir avec l'utilisation (interdite) de sacs plastiques à usage unique.

“ On y retrouve des fruits et légumes issus entre autres de l'agriculture biologique et des produits locaux. ”

Foire des vigneronns, 28^e édition

Vendredi 17 mars de 17h à 22h et du samedi 18 au lundi 20 mars de 10h à 20h - Place Van Meenen

Ce printemps, après trois années de crise sanitaire, la Foire des vigneronns, organisée avec les Établissements Charve, revient place Van Meenen. Un chapiteau accueillera une soixantaine d'exposants venus des grandes régions viticoles françaises, pour la plupart en transition vers une agriculture biologique. Cette année, une attention particulière sera portée à la promotion du commerce local ainsi qu'à la diminution de l'empreinte écologique de l'événement. Pour limiter le recours aux générateurs, le chauffage sera réduit et il n'y aura plus de restaurant permanent.



Ce sera l'occasion de se rendre dans les Horeca du quartier tout en dégustant le vin acheté à la Foire. Un service de livraison à vélo permettra aux visiteurs de venir en transports en commun et de se faire livrer ensuite.

Crise énergétique

Face à la crise énergétique et pour encourager les entreprises à réduire leur consommation, la Région a lancé la campagne « Switches down, Brussels Up » et a adopté diverses mesures contraignantes comme l'extinction des vitrines et enseignes lumineuses de 23h à 6h ou l'interdiction des chauffettes en terrasse.

Le service Développement économique a offert des plaids estampillés « Saint-Gilles » aux établissements intéressés pour que les clients puissent quand même profiter des terrasses en hiver.

Pour aider les commerçants, il a également édité une brochure rassemblant toutes les informations utiles



pour faire face à la crise énergétique (conseils, primes et aides régionales et fédérales).

Appel à projets pour les commerçants

Un appel à projets annuel est organisé pour soutenir des initiatives portées par des commerces saint-gillois. L'an dernier, il a bénéficié à l'organisation du marché de Noël sur le Parvis, du Boom créatif et durable (marché d'artisans locaux), de diverses brocantes et braderies.

Cette année, trois projets ont été sélectionnés :

Globe traiteur

Un festival gastronomique qui mettra en avant la diversité des cultures culinaires sur le Parvis. Chaque établissement présentera son plat et/ou boisson signature.

Rencontres de la bande dessinée saint-gilloise

Présentations et rencontres des auteurs et autrices, séances de dédicaces, animations pour enfants, ainsi que des expositions dans les commerces participant à l'évènement.

Discover chaussée de Charleroi

Réalisation d'un guide digital et d'une carte interactive illustrée du quartier de la chaussée de Charleroi. Pour mettre en lumière les différents commerces, leurs partenariats ainsi que les évènements ponctuels qui créent la dynamique durable du quartier.

Village partenaire



Le guichet d'économie local et centre d'entreprises *Village partenaire* est une institution importante à Saint-Gilles. Reconnu pour son expertise dans le domaine de la durabilité et de la transition économique, son rôle est double. Il accompagne les entrepreneurs, soit en début de projet (350 accompagnements en 2022) soit lorsqu'un entrepreneur rencontre

des difficultés ou souhaite revoir son modèle économique. *Patatak* sur le Parvis, *L'herboristerie Louise* à la Barrière ou *le Bar à jeux* chaussée d'Alsemberg ont ainsi été accompagnés avant leur ouverture. Par ailleurs, il accueille et accompagne dans ses locaux 33 projets en développement et propose un accompagnement en agriculture urbaine unique à Bruxelles.

CONCOURS VITRINES DE NÖEL



En décembre 2022, l'asbl *Entreprendre à Saint-Gilles* a organisé un concours récompensant les plus belles vitrines pour les fêtes de fin d'année. Vu le contexte de crise énergétique, les décorations devaient être sans électricité. Les trois commerçants primés sont : le salon de coiffure *Lurdes*, *Terzone Gastronomia* (rue du Fort) et *Canine* (chée d'Alsemberg).

Plus d'informations :

Service du Développement économique - Place Van Meenen
02/ 536 02 30 - developpement.economique@stgilles.brussels

Le vélo-cargo au service de la mobilité des entrepreneurs

La ville change, la mobilité aussi. Le vélo-cargo électrique est devenu incontournable : rapide, silencieux et non polluant, il permet de remplacer avantageusement la camionnette. Il est au cœur de différents projets à Saint-Gilles.

Grâce à un soutien de la Région, le service du Développement économique va mettre en place un accompagnement (conseils, prêt de vélo aide financière...) pour encourager les entrepreneurs à sauter le pas et à opter pour ce mode de déplacement.

Un accès à **Bike delivery** (service de livraison à vélo assuré par la coopérative Urbike pour des livraisons partout à Bruxelles, sans bruit ni pollution, par des livreurs formés et correctement rémunérés) est offert gratuitement aux commerçants par la commune sous certaines conditions.



Enfin, le projet **Recyclo** propose aux Horeca une réduction des frais sur le service *Compost in the city* : l'évacuation de leurs déchets organiques par vélo-cargo vers une zone de compostage située à Tour et Taxis.

“Rapide, silencieux et non polluant, il permet de remplacer avantageusement la camionnette.”

CPAS : la maison de repos

Les Tilleuls, un cadre de vie à découvrir

Située au cœur de Saint-Gilles, la résidence *Les Tilleuls* est une maison de repos publique, en cours de rénovation, avec une nouvelle tarification adaptée aux résidents. L'objectif visé est clair : ne pas dépasser un seuil plafond tout en permettant l'intervention financière du CPAS si besoin, afin de garantir l'accès aux plus précarisés.

Des chambres modernes et spacieuses

Un projet de grande envergure qui prendra fin en 2024, en vue de rénover et d'étendre la maison de repos afin qu'elle devienne plus spacieuse. En effet, elle comportera 198 lits dont 136 lits en chambres individuelles et 62 lits en chambres doubles, pour une surface totale qui passera de **6 000 m²** à **13 000 m²**. Ces nouvelles chambres, d'au moins 20 m², garantissent une amélioration du confort des résidents avec une salle de bain privative, des chambres personnalisables pour se sentir « comme à la maison », une télévision individuelle...

Un cadre de vie chaleureux et qualitatif

Au quotidien, les équipes de la maison de repos et de soins ont à cœur de garantir le bien-être physique et psychique des résidents et de rendre leur séjour le plus agréable possible.

Chaque résident peut profiter des services de soins de qualité, grâce à une équipe médicale et paramédicale pluridisciplinaire, avec la présence quotidienne de thérapeutes. Ils bénéficient également d'un service de restauration de qualité et d'une vie sociale riche et chaleureuse à travers des animations, des activités culturelles et des loisirs.



Un confort de vie sain et des espaces entretenus

Grâce au travail des équipes du service entretien, les chambres et les espaces communs sont parfaitement entretenus. Un service de blanchisserie, des espaces de bien-être et des salons pour se détendre sont mis à disposition des résidents.

Visite et inscriptions

Le service social de la maison de repos *Les Tilleuls* vous accueille sur rendez-vous. Une belle occasion de visiter la résidence de manière conviviale, de découvrir les services proposés et de rencontrer les membres de l'équipe. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone (**02/ 600 56 66 - 02/ 600 55 73**) ou par e-mail (RLT_Service_Social@cpasstgilles.brussels).

“ Les équipes de la maison de repos et de soins ont à cœur de garantir le bien-être physique et psychique des résidents. ”

CAMPAGNE COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Depuis 2017, Saint-Gilles a le titre de *Commune du commerce équitable*, décerné par une plateforme d'organisations dont Oxfam-Magasins du Monde et Fairtrade Belgium, avec le soutien de la Direction générale de la Coopération au Développement.



Ce label atteste des efforts d'une commune pour soutenir le développement d'un commerce plus juste et respectueux de l'humain et de l'environnement : une priorité dans le contexte de dérèglement climatique actuel. Au-delà du commerce équitable classique, le label défend une consommation responsable pour plus de justice sociale, économique et environnementale tant au Nord qu'au Sud. Cela implique les choix de consommation responsable dans l'administration communale et les écoles (alimentation saine, locale, de saison...), l'offre proposée dans les commerces locaux et établissements horeca ou encore l'organisation d'événements de sensibilisation grand public autour du commerce équitable et de la consommation de produits agricoles locaux et durables. **Venez (re)découvrir la campagne lors d'un apéro fairtrade le 14 mars à la MaisonEco, 33 rue du Fort.** Au programme : des dégustations, une conférence gesticulée et des ateliers de discussion autour du commerce équitable. Cette thématique vous intéresse ? Vous avez des idées ? Soutenez la dynamique du commerce équitable et devenez membre du comité de pilotage communal. Infos : maisoneco-huis@stgilles.brussels.

N'oubliez pas de consulter votre eBox

My eBox est la boîte aux lettres électronique personnelle lancée par le gouvernement fédéral. Elle permet aux citoyens de gérer numériquement les documents de divers services publics qui y sont affiliés (SPF Finances, ONEM...).

Nous attirons votre attention sur le fait que, si vous l'activez, vous ne recevrez plus que sous forme exclusivement numérique toutes les communications des services publics (avis de paiement, attestations...).

En activant votre eBox, vous recevez des messages de tous les services publics connectés à l'eBox vous informant que leurs documents sont disponibles sous forme numérique.

Pour ne manquer aucun message, et éviter ainsi les rappels de paiement et les éventuels frais qui les accompagnent, nous vous invitons donc à la configurer de manière à être averti et recevoir une notification lorsqu'un nouveau message/document est disponible.



À Saint-Gilles, les documents envoyés via l'eBox concernent notamment les **sanctions administratives communales**.

Le Trajet Emploi 2023 est déjà de retour !



Ensemble, au cœur de l'emploi et de la formation à Saint-Gilles, Uccle et Forest. **Du 11 au 27 avril** se tiendra la 10^e édition du Trajet Emploi, organisée par les communes de Saint-Gilles, Forest et Uccle, avec leurs Maisons de l'Emploi respectives et l'ensemble de leurs partenaires.

Pour répondre aux demandes des travailleurs sans emploi bruxellois, ce rendez-vous intercommunal propose une palette d'activités pour

les rapprocher des employeurs et (re)construire à terme leur avenir professionnel. Le succès des éditions précédentes et les évaluations confortent les organisateurs dans l'idée que cet événement reste pertinent, tant pour les chercheurs d'emploi que pour les employeurs et les partenaires. L'édition 2022 avait rassemblé plus de 250 participants.

Le programme 2023 sera largement diffusé dans le courant du mois de mars, notamment sur www.trajetemploi.be.

“ L'édition 2022 avait rassemblé plus de 250 participants. ”

Plus d'infos auprès du service Emploi et Formation **02/ 536 0277** rdesousa@stgilles.brussels.

Redécouvrir *La sainte famille* aux Musées royaux des Beaux-Arts

La *sainte famille*, une œuvre authentique et rare de la jeunesse de Jacques Jordaens, découverte à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, est à redécouvrir aux Musées royaux des Beaux-Arts après plus d'un an de restauration. Remise en lumière lors de l'inventaire de la collection saint-gilloise réalisé par urban.brussels et l'IRPA en 2019, cette œuvre de première importance du maître baroque anversois Jacques Jordaens (1593-1678) a été formellement identifiée en 2020.

Aujourd'hui, l'œuvre a enfin retrouvé son éclat, ses couleurs et son style d'origine et elle est désormais exposée au sein des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Jean Spinette, bourgmestre de Saint-Gilles « se réjouit de l'accueil, par les Musées royaux, de ce chef-d'œuvre de Jordaens, un des fleurons de la



↑ La sainte famille, Jacques Jordaens

collection communale saint-gilloise. *La sainte famille*, magnifiquement restaurée par l'IRPA, pourra enfin être vue par les Saint-Gilloises et Saint-Gillois et l'ensemble de la population. C'est un bel exemple d'une collaboration réussie entre les acteurs concernés,

et notamment la Région bruxelloise, l'IRPA et les Musées royaux. ». Elle est visible dans la salle Jordaens des Musées royaux des Beaux-Arts, rue de la Régence 3, aux heures d'ouverture du musée.

PRÉCOMPTE IMMOBILIER 2023 PRIME COMMUNALE DE 100 EUR

La prime régionale Be Home a pour objectif de diminuer la pression financière due à l'augmentation du précompte immobilier pour les personnes qui habitent leur bien. Pour diminuer encore cette pression, le collège des bourgmestre et échevins a décidé d'octroyer, pour l'année 2023, une prime communale complémentaire d'un montant de **100 EUR**. Pour y avoir droit, les conditions cumulatives suivantes doivent être remplies par le bénéficiaire au 1^{er} janvier de l'année pour laquelle la prime est octroyée (le règlement peut être consulté dans son intégralité sur www.stgilles.brussels):

- > être titulaire d'un droit réel sur l'habitation
- > être domicilié à l'adresse de cette habitation
- > être redevable d'un précompte immobilier pour le bien concerné
- > aucun autre membre du ménage ne peut bénéficier de la prime.

La prime est **accordée automatiquement, sans aucune démarche préalable** de la part des habitants. Elle ne peut être accordée qu'une fois par ménage. Elle apparaîtra sur l'avertissement extrait de rôle envoyé par Bruxelles Fiscalité, en déduction du précompte immobilier.



CORTÈGE DE CARNAVAL, À VOS DÉGUISEMENTS

La 24^e édition de cet événement festif et coloré rassemblant chaque année de très nombreux petits et grands ainsi que de nombreuses associations locales, se déroulera le samedi 4 mars au départ de la Place Morichar. Le joyeux cortège déambulera jusqu'à la place Bethléem pour se terminer autour d'un petit goûter convivial. Au plaisir de vous y retrouver ! Infos : *Ensemble pour 1060 asbl* (02/8992356).

LES VŒUX DU BOURGMESTRE AU PERSONNEL COMMUNAL



Le bourgmestre, les échevins et le secrétaire communal ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel communal, le 25 janvier dernier à l'hôtel de ville.

Contraints d'y renoncer en 2021 et 2022 sur fond de crise sanitaire, ce fut l'occasion de remercier celles et ceux qui rendent possible le travail de l'administration et qui sont chaque jour au service de tous les Saint-Gillois.

SÉCURISATION AUX ABORDS D'ÉCOLES

La sécurité des enfants est au cœur des priorités de la commune. Dans ce contexte, il était essentiel de veiller à augmenter la sécurité aux abords des écoles où passent chaque jour des centaines d'enfants, à pied ou à vélo.

Parallèlement aux 6 rues scolaires déjà mises en place, les écoles Sint-Gillisschool (rue Bernier), De Balder (rue de Mérode) et l'école grecque de la rue Joseph Claes ont ainsi récemment vu leur environnement modifié : un espace a été dégagé pour permettre aux parents de se rassembler devant l'entrée, des barrières ont été ajoutées et un grand triangle rouge en thermoplastique apposé sur la voirie signale désormais plus clairement la présence des enfants.

D'autres projets de sécurisation sont prévus en 2023 et 2024.

DÉSENCOMBRER LES TROTTOIRS



Afin de remédier à la situation chaotique actuelle sur nos trottoirs, la Région bruxelloise a décidé de mettre au pas les opérateurs et les usagers de trottinettes électriques. Un arrêté qui cadre les opérateurs et interdira le stationnement sur les trottoirs sera bientôt adopté. En attendant, la Région vient de transmettre aux communes un vade-mecum pour les accompagner dans la mise en place de dropzones (zones délimitées où garer sa trottinette). **L'usager qui voudrait stationner sa trottinette en dehors de ces emplacements précis ne pourra pas mettre fin à sa course et continuera donc à payer.** Les opérateurs feront en outre l'objet d'amendes pour leurs trottinettes mal garées. Ces dropzones seront sous peu installées à Saint-Gilles. De quoi réduire drastiquement les nuisances des trottinettes et rendre à nouveau les trottoirs aux piétons. À noter que la vitesse des trottinettes est déjà automatiquement limitée à 8km/h dans toutes les zones piétonnes de la commune.

REMPACEMENT DES HORODATEURS ET MULTIPLICATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Les horodateurs ont été remplacés dernièrement dans toute la commune. Ils permettent désormais de payer le stationnement par carte (Bancontact, Visa et sans contact), sans oublier Yellowbrick et 4411, toujours actifs, qui permettent de payer par application et par SMS via votre GSM.

Les premiers parkings vélos sécurisés dans des locaux communaux

Gâce à un partenariat entre la Régie foncière, le service communal Mobilité et parking.brussels, les cyclistes saint-gillois bénéficient désormais de 31 nouvelles places de stationnement sécurisées et au sec pour leur vélo (classiques et cargo). Trois parkings vélos de quartier viennent en effet d'être aménagés dans les parkings de la Régie foncière communale et sont déjà à disposition via abonnement sur le site de Cyclo-parking. Ils se situent rue de Danemark (8 vélos), rue Delhasse (2 vélos cargos), et chaussée de Waterloo (1 vélo cargo et 20 vélos classiques).

Parallèlement à l'installation de box vélos en voirie, des places sécurisées peuvent être aménagées dans des garages ou des espaces non utilisés



appartenant à des particuliers, institutions publiques ou entreprises. Parking.brussels se charge de restituer un revenu locatif au propriétaire et d'aménager le local (arceaux, badge, éclairage...).

Vous avez un garage disponible ou vous connaissez des personnes qui cherchent à louer leur garage à Saint-Gilles ? Rendez-vous sur www.cyclo-parking.brussels.

Réutiliser le bois Made in Saint-Gilles

Les 3 sapins de Noël qui ornaient les places communales ont été retirés après les fêtes. Tout comme les arbres qui doivent malheureusement être abattus, ils connaîtront bientôt une vie nouvelle.

En effet, Saint-Gilles ne fait désormais plus évacuer les gros bois : ils sont découpés sur place et transformés en mobilier pour nos parcs. C'est le cas de la belle table de pic-nic installée dans le petit parc de Laveleye (métro Horta) ou des modules de jeu placés dans le parc Baron Bouvier.

Ce projet développé permet au service Espaces verts de la commune un gain financier et une réduction de son empreinte carbone.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de Carbone, un projet subsidié par Innoviris et impliquant différents acteurs dont l'ULB, les communes de Saint-Gilles, Uccle, Woluwé-Saint-Pierre, Anderlecht et Bruxelles Mobilité.



“Ce projet permet au service Espaces verts de la commune une réduction de son empreinte carbone.”

De passage

De nombreuses personnalités ont habité à Saint-Gilles (du peintre Fernand Khnopff à l'acteur Jérémie Renier, de l'homme politique Paul-Henri Spaak au chorégraphe Wim Vandekeybus).

Fidèle à sa tradition de commune de passage, Saint-Gilles a également accueilli des personnes venues de tous horizons qui ont résidé quelques heures et parfois un peu plus dans la commune.

Passage en revue

Non loin de la rue Saint-Bernard, au n° 90 de la chaussée de Charleroi, vécut l'écrivain américain **John Dos Passos** (1896-1970) entre 1898 et 1901.

Une des plus grandes comédiennes française **Sarah Bernhardt** résida quelques temps avenue de la Toison d'or. La vie privée de Sarah Bernhardt fut assez mouvementée. À l'âge de vingt ans, elle donne naissance à son seul enfant, fruit d'une liaison avec le prince belge Henri de Ligne (1824-1871). On dit que c'est à Saint-Gilles, dans l'immeuble du prince de Ligne, qu'eut lieu la naissance.

La Maison du Peuple, au Parvis, accueille **Vladimir Ilitch Lénine** (1870-1924) pour un discours historique, le 28 janvier 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale. Une plaque à l'intérieur du bâtiment rappelle l'événement.

Le peintre et poète **Christian Dotremont** (1922-1979) vagabondait de domicile en domicile. Il résidait régulièrement chez ses parents, 33 place Morichar. De son amitié avec Jean Cocteau, est conservée une correspondance, souvent écrite de la place Morichar (voir <https://hoteldeville.stgilles.brussels/fr/actualite/christian-dotremont-ecrit-a-jean-cocteau-de-la-place-morichar/>).

Nicolas de Staël (1914-1955), dont le style sobre et flamboyant en fait l'un des artistes les plus emblématiques du XX^e siècle, fut élève à l'académie de Saint-Gilles de 1933 à 1936, et eut comme professeur Georges de Vlaminck, premier professeur à avoir franchi le pas menant à un art non figuratif.



↑ Eugène Boudin, Canal de Bruxelles, quai aux briques, 1871.

Le peintre de marines et précurseur de l'impressionnisme **Eugène Boudin** (1824-1898) fut Paris et l'avancée allemande en décembre 1870, profitant de la récente gare du Midi. Il habite successivement au 69 rue de Mérode et au 74 rue de Hollande. Il regagne la ville du Havre en avril 1871, non sans avoir peint le canal à Bruxelles.

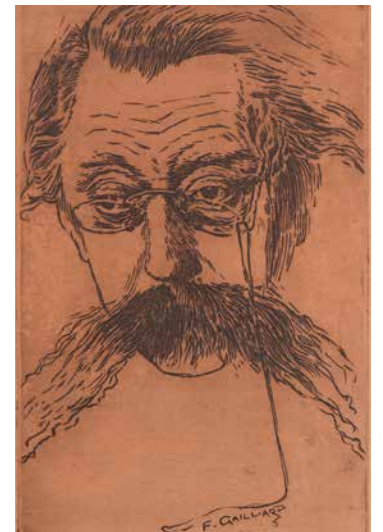
Le poète **Émile Verhaeren** (1855-1916) vécut rue Berckmans à la fin des années 1880. La commune possède un beau portrait réalisé par Franz Gailliard (1861-1932).



↑ Nadar, Sarah Bernhardt, 1864, à l'âge où elle a résidé à Saint-Gilles, avenue de la Toison d'Or.



↑ Nicolas de Staël, Marine, huile sur toile, 1954.



↑ Franz Gailliard, Émile Verhaeren, estampe, 1900, collection de la commune de Saint-Gilles, photo IRPA.

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

Le développement économique à Saint-Gilles : proximité, qualité et accessible à tous !

Pour encourager un développement économique bénéficiant à tous, nous ne devons pas laisser l'initiative aux seuls investisseurs privés et compter sur «la main invisible» du marché pour espérer que tous les besoins soient rencontrés. Un commerce de qualité pour tous est indispensable et pour y parvenir les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer. Eux seuls disposent des outils pour fixer un cadre et inclure le développement économique et commercial dans un projet urbain à long terme.

Il s'agit d'une approche que les élu(e)s de la Liste du Bourgmestre mettent en œuvre depuis de nombreuses années et entendent bien poursuivre. La rénovation des quartiers menée ces der-

nières années systématiquement a été accompagnée par des projets d'économie sociale en collaboration avec le CPAS. La location à prix modeste de rez-de-chaussée de la Régie foncière est encore un levier pour encourager l'installation de jeunes commerces de qualité, indépendants, et leur permettre de se développer. Ils sont au nombre de 22 et permettent de garantir un développement économique maîtrisé de nos quartiers.

Pour le groupe de la Liste du Bourgmestre non seulement cette politique mixte de privé et de public est une priorité, mais nous voulons aussi des politiques de développement économique qui aident à préserver et à encourager la cohésion sociale, la durabilité, l'emploi local, tout en proposant des biens et des services locaux, abordables et de bonne qualité.

Saint-Gilles a ainsi mis en place de longue date une série de projets locaux qui encouragent à la fois l'économie sociale, la cohésion et la durabilité tout en garantissant la formation et le recrutement en coopération avec la mission locale de Saint-Gilles, le CAFA (Centre d'Accompagnement et de Formation pour Adultes) et le CPAS. A noter aussi le «Village Partenaire», qui permet à de jeunes entrepreneurs de se lancer en bénéficiant d'infrastructures nécessaires à la mise en route de leur entreprise.

L'ensemble des projets est varié : près de 60 employé(e)s bénéficiant d'une rémunération titre-service équitable, la Recyclerie sociale, le couture truck, la formation en maraichage etc.

Bonne qualité

Si nous voulons que les biens et services restent abordables, cela ne doit en aucun cas nuire à la qualité de l'offre. Au contraire, chacun devrait pouvoir bénéficier d'une offre commerciale de qualité et diversifiée. Opter pour l'économie locale et circulaire ajoute donc de la valeur à cette approche. Les Ateliers du Midi sont un bel exemple de projet socio-économique offrant un tremplin vers la formation et le marché du travail avec des opportunités d'emplois décents. C'est dans ce cadre et avec cet engagement que nous voulons poursuivre le développement économique de Saint-Gilles !

Lesia Radelicki

Cheffe de groupe LB

Le mot d'Ecolo-Groen

Saint-Gilles doit une grande partie de vitalité au dynamisme de ses petits commerces et à celles et ceux qui les font vivre. Depuis quelques années, c'est plutôt de survie qu'il s'agit pour une partie d'entre eux. Les commerces ont été en première ligne des crises que nous traversons : hier, la crise sanitaire, aujourd'hui, celle des prix de l'énergie. L'anxiété, la crainte de l'avenir, les choix impossibles pour finir le mois font partie du quotidien d'un nombre important de petits commerces.

Heureusement, les pouvoirs publics, tant au niveau fédéral, régional que communal, ne sont pas restés les bras croisés. Des aides importantes ont été apportées pour atténuer le choc de l'explosion des montants des factures. Au mois de novembre, sur proposition de Barbara Trachte,

Secrétaire d'État à la Transition économique, le Gouvernement bruxellois a débloqué un budget de 117 millions d'euros, pour prendre en charge une partie des surcoûts énergétiques des entreprises bruxelloises particulièrement exposées à ces coûts. Cette aide directe va soulager leur trésorerie, leur permettre de poursuivre leurs activités et ainsi de garantir l'emploi. A Bruxelles, 18.000 entreprises, parmi lesquelles de nombreuses saint-gilloises, pourront bénéficier de cette aide.

Comme écologiste, nous voulons répondre à l'urgence en apportant des aides rapides et directes aux commerçants qui en ont besoin, mais nous voulons également protéger les commerces dans la durée en accélérant leur transition énergétique avec des aides et des primes.

L'augmentation des primes Renolution, le nouveau prêt Energy&Reno, le fonds de transition économique ou le renforcement du Pack Energie sont quelques exemples de mesures qui leur permettront de se protéger à l'avenir contre la hausse des prix de l'énergie et de réduire le coût de leurs factures.

Afin de faire connaître aux commerçant.e.s les différentes aides auxquelles elles/ils ont droit, le Service du Développement économique communal, à l'initiative de son échevin, Francoco Iammarino, a conçu une brochure d'information, compilant les aides et soutiens disponibles en fonction des différentes situations. Le Service continuera, dans les prochains mois à être aux côtés des commerçant.e.s comme il l'était au moment de la crise Covid,

(avec notamment la mise en place de primes pour soutenir les horecas et les métiers de contacts) pour préserver la vitalité économique de notre Commune et la convivialité dont elle est la source.

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ contact@ecologroen1060.be

🌐 <https://ecologroen1060.be/>

Le mot du PTB*PVDA

Bloquons les prix de l'énergie

L'explosion des prix de l'énergie nous frappe durement. De même que les petits commerçants : boulangers, coiffeuses, restauratrices, épiceries, ils et elles ne peuvent pas couper leurs fours, frigos ou chauffage. Ils et elles reçoivent des factures de plusieurs milliers d'euros, subissent l'augmentation de leurs fournitures, tandis que la clientèle se fait plus rare, à cause de la diminution du pouvoir d'achat.

Cette crise pourrait bien être celle de trop pour de nombreux commerces saint-gillois. Surtout pour ceux qui, malgré toutes les politiques de ces dernières années visant à augmenter le « standing » de la commune, avaient résisté et étaient restés accessibles et bon marché. Un témoignage résume

la situation : « Engie et Total font exploser nos factures. On ne veut pas et on ne peut pas reporter ça sur nos clients. Si on veut garder des magasins à Saint-Gilles, il faut des mesures d'aide, et vite ! ». Le Bourgmestre et les échevins ne peuvent rester immobiles. Blocage des loyers commerciaux, suspension de taxes, aides,... De nombreuses mesures sont possibles et d'autres communes sont déjà passées à l'action. Pourquoi pas Saint-Gilles ?

Mais c'est surtout à la source qu'il faut agir. Le gouvernement doit reprendre le contrôle, il doit arrêter de laisser les actionnaires d'Engie s'enrichir en appauvrissant la population. Comme dans d'autres pays, nous avons besoin d'un blocage des prix. C'est pour cela que nous allons à la rencontre des habitant·es avec notre pétition, notre plan alternatif et nos rassemblements.



↑ « Le vendredi de la colère » organisé au square J. Franck en novembre

C'est en faisant entendre notre voix que nous pourrions continuer à faire bouger les lignes, comme on l'a montré avec la baisse de la TVA de 21 à 6% pour laquelle nous avons récolté 300 000 signatures !

<https://www.ptb.be/energie>

Vos conseillers communaux PTB,
Loïc Fraiture
Elisa Sacco
Khalid Talbi
Jeanne-Marie Baudoin
 ✉ saint-gilles@ptb.be

Le mot du MR/Open VLD

Le développement économique, mouton noir des actions communales ?

Que dire du développement économique à Saint-Gilles ? Il y a d'excellentes initiatives privées, des entrepreneurs, artisans, commerçants, restaurateurs... qui investissent, créent des emplois, ouvrent des nouveaux concepts à Saint-Gilles. Mais la volonté et les actions du Collège communal en matière de développement économique sont quasi inexistantes depuis 4 ans. Faut-il encore rappeler le fiasco des chèques commerce censés soutenir les commerçants pendant les fermetures « covid » (10 000€ utilisés sur un budget de 50 000€), dont le Collège a essayé d'en faire une politique sociale qui a finalement échoué et n'a apporté qu'un soutien extrêmement limité aux

commerçants ? Il est temps de réagir avec un plan d'action efficace pour relancer l'économie saint-gilloise et soutenir sérieusement nos commerçants si courageux et patients face aux différentes crises successives.

Certes, il y a des études programmées pour la promotion du commerce ou la relance du Parvis au terme des travaux de la place Janson, mais elles sont tardives au regard du déclin constaté de longue date et prouvent une fois de plus le manque d'anticipation encore la gestion des marchés du « Parvis » et du « Midi ». Manifestement ces marchés sont en déclin en taille mais aussi en qualité et diversité des produits depuis un certain temps. Où est la stratégie forte de la part de commune pour sauvegarder et soutenir ces deux marchés emblématiques de notre commune ? Au Parvis, par

exemple, les vendeurs de textiles ou autres gadgets en plastique si peu qualitatifs se multiplient, malgré le fait que le règlement du marché prévoit des limites strictes pour ce type de produit. L'annuelle « foire des vignons », qui, pendant 28 ans, rayonnait bien au-delà de la commune, a, quant à elle, quasi disparu et son retour reste incertain en raison des contraintes mises à son organisation.

L'urgence est pourtant bien présente. Le commerce et l'Horeca attirent de nombreux visiteurs et créent des emplois locaux. Pour beaucoup d'entre vous, Saint-Gilloises et Saint-Gillois, l'offre importante de commerces, cafés, bars et restaurants fait partie de la convivialité qui distingue Saint-Gilles des autres communes bruxelloises.

Nous demandons donc que le Collège place le développement économique au cœur de ses priorités ! Au lieu d'augmenter et d'inventer de nouvelles taxes sur le commerce et les services de proximité, la Commune a besoin d'une stratégie ambitieuse de développement économique, et ce, dans tous les quartiers de la commune. Des concepts existent, mais il faut passer à l'action...

Vos conseillers communaux libéraux :
Marc Naether
 ✉ mnaether@stgilles.brussels
Céli Rodriguez
 ✉ crodriguez@stgilles.brussels
Melanie Verroken
 ✉ mverroken@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestres et Échevins 2018-2024



Jean Spinette
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80
jspinette@stgilles.brussels
Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



Francesco Iammarino
4^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Culture, Développement économique, Bien-être animal



Catherine François
8^e échevine / LB – 02/ 536 02 65
cfrancois@stgilles.brussels
Logement, Régie foncière, Emploi et formation



Catherine Morenville
1^{ère} échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmorenville@stgilles.brussels
Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



Jos Raymenants
5^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
jraymenants@stgilles.brussels
Développement durable, Affaires néerlandophones, Propriétés communales, Énergie



Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul
2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97
ynekhoul@stgilles.brussels
Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



Willem Stevens
6^e échevin / LB – 02/ 536 03 08
wstevens@stgilles.brussels
Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



Thierry Van Campenhout
3^e échevin / LB – 02/ 563 11 27
tvancampenhout@stgilles.brussels
Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



Saïd Ahruil
7^e échevin / LB – 02/ 536 02 35
sahrui@stgilles.brussels
Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement, Hygiène et Sécurité
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05
culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80
fds@foyerdusud.be

Jeunesse
Rue Émile Feron 8 – 02/ 563 11 38
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90
maisonecohuis@stgilles.brussels

Personnel
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 03 78
personnel.1060@stgilles.brussels

Petite Enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Prévention
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Feron 161 – 02/ 533 34 80
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de la Perche 38 – 02/ 536 02 35
sport.1060@stgilles.brussels

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis